



Le Maire

Le 27 août 2024

Réf: AT-2024-12 Avenue Jean Moulin  
Objet : **ACCORD TECHNIQUE PRÉALABLE VALANT AUTORISATION DE VOIRIE**

Madame,

En réponse à votre demande du 14 août 2024, les Services Techniques se sont chargés de votre dossier et je peux, aujourd'hui, vous donner notre accord technique préalable à l'exécution des travaux projetés :

Dossier n° **AT-2024-12**

Suivi par Monsieur Christophe BARACAND, Directeur Adjoint des Services Techniques

**Objet des travaux** : Travaux de branchement électrique sur le domaine public avec tranchée

**Voie concernée** : Avenue Jean Moulin au droit du numéro 31

**Prescriptions générales** :

L'exécution des travaux sera conforme au Règlement de voirie de la commune.

**Prescriptions spécifiques** :

Remise en état et reprise du trottoir à l'identique.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Adjoint  
des services techniques

Christophe BARRACAND